



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Résumé : la qualité la formation professionnelle duale vue par les apprenti-e-s

Introduction

Le système de formation professionnelle duale en Suisse est souvent vanté comme un modèle de succès, car il permettrait de réduire significativement le risque de chômage, et garantit une forte employabilité. Cependant, une analyse détaillée met en lumière des défis majeurs tels qu'un taux élevé d'accidents professionnels, un épuisement émotionnel significatif chez les apprenti-e-s, et un nombre élevé de résiliations de contrats d'apprentissage.

Cette étude, menée par le Département politique d'Unia, vise à évaluer les conditions de formation en entreprise du point de vue des apprenti-e-s. Elle explore leur satisfaction, leur niveau de stress au travail et d'épuisement général, ainsi que les discriminations subies. Une approche combinée, à la fois quantitative et qualitative, a été utilisée pour obtenir une vision globale des expériences des apprenti-e-s.

Méthodologie

L'enquête a adopté une approche participative, impliquant les apprenti-e-s et jeunes travailleurs et travailleuses dans la conception du questionnaire. Celui-ci comprenait des questions sur le stress, la satisfaction de la formation, les discriminations et les conditions de travail. Les réponses ont été collectées à travers des questionnaires distribués en ligne et en version papier.

1. Satisfaction de la formation

- **Globalement**, 65,5 % des apprenti-e-s sont satisfait-e-s de leur formation, mais 34,5 % ne le sont pas.
- **Facteurs influençant la satisfaction** : les longues journées de travail, les discriminations (racisme, harcèlement sexuel, mobbing) et le manque de vacances contribuent à une moindre satisfaction.

2. Stress et épuisement

- **Stress au travail** : **92,4 % des apprenti-e-s ressentent du stress au travail, dont 53,2 % qui en ressentent souvent ou toujours.**

- **Épuisement après le travail** : 95,4 % se sentent épuisés après le travail, avec 66,6 % déclarant ressentir souvent ou toujours cet épuisement.

3. Discriminations et vulnérabilité

- **Discriminations** : les apprenti-e-s signalent des cas de racisme, de harcèlement sexuel et de mobbing. Ces discriminations augmentent leur vulnérabilité et affectent négativement leur bien-être. Cela signifie que plus un-e apprenti-e vit des discriminations répétées et multiples, plus il ou elle risque d'être stressé au travail, épuisé en dehors du travail et de voir sa santé se dégrader.
- **Les apprenti-e-s ont déclaré vivre sur leur lieu de travail** :
 - Du harcèlement sexuel : 27,9 % des femmes / 7,8 % des hommes ;
 - Du racisme : 35,3%, dont 12 % souvent ;
 - Du mobbing : 36,6%, dont 14,9 % souvent.
- **Temps de travail** : Plus de la moitié des apprenti-e-s (55,5 %) travaillent plus de 9 heures par jour, bien que cela soit illégal selon la loi suisse sur le travail.

4. Facteurs impactant la vulnérabilité des apprenti-e-s

- **Vulnérabilité** : la vulnérabilité des apprenti-e-s, mesurée en fonction de leur niveau de stress et de sentiment d'épuisement, est influencée par plusieurs facteurs. Les expériences de harcèlement sexuel, de racisme et de mobbing, ainsi que des journées de travail excédant 9 heures, augmentent considérablement leur vulnérabilité.
- **Discriminations et travail intense** : Le niveau de stress et d'épuisement des apprenti-e-s est plus élevé à mesure qu'ils et elles subissent des discriminations (racisme, harcèlement sexuel, mobbing) et qu'ils et elles sont confrontés à de longs horaires de travail.

5. Impact du stress et de l'épuisement sur la santé

- **Santé mentale** : un niveau de stress et d'épuisement élevé entraîne des conséquences négatives sur la santé mentale des apprenti-e-s, augmentant les risques de dépression et d'anxiété. L'épuisement émotionnel peut mener à des symptômes de burnout, affectant la motivation et la productivité.
- **Santé physique** : le stress chronique et l'épuisement physique peuvent aussi avoir des répercussions sur la santé physique, entraînant des troubles du sommeil, des problèmes cardiovasculaires et une diminution générale de la qualité de vie.

6. Contrôles dans les entreprises employant des apprenti-e-s

- Concernant la fréquence des contrôles effectués par l'office de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices des apprenti-e-s, les données révèlent que :
 - 54,9 % des apprenti-e-s déclarent que leur entreprise n'a jamais été contrôlée par l'Office de la formation professionnelle.

- 21,7 % des apprenti-e-s ne savent pas si des contrôles ont eu lieu dans leur entreprise.
- 13,4 % des apprenti-e-s indiquent que leur entreprise a été contrôlée une fois.
- 10 % des apprenti-e-s affirment que leur entreprise a été contrôlée plusieurs fois.

- Ces résultats mettent en évidence un manque de surveillance dans une majorité d'entreprises formatrices, ce qui pourrait contribuer à certaines des difficultés rencontrées par les apprenti-e-s, telles que les longues heures de travail et l'existence de discriminations. Une meilleure régulation et une augmentation des contrôles pourraient potentiellement améliorer les conditions de formation en entreprise.

7. Salaires

Le graphique ci-dessous présente la répartition des salaires mensuels bruts des apprenti-e-s de 1^{ère} jusqu'en 4^e année de formation en Suisse, regroupés en quatre catégories :

- Moins de 500 francs : 5,1 % des apprenti-e-s
- 500 - 999 francs : 46,3 % des apprenti-e-s
- 1000 - 1499 francs : 39,2 % des apprenti-e-s
- 1500 francs et plus : 9,3 % des apprenti-e-s

- Ces résultats montrent que près de la moitié des apprenti-e-s gagnent entre 500 et 999 francs par mois, tandis qu'une proportion significative (39,2 %) perçoit un salaire compris entre 1000 et 1499 francs. Seulement une petite minorité gagne plus de 1500 francs, et une très faible proportion reçoit moins de 500 francs par mois.

Conclusions

L'étude révèle la nécessité urgente d'améliorer les conditions de formation pour les apprenti-e-s en Suisse. Les résultats montrent que plus d'un tiers des apprenti-e-s sont insatisfaits de leur formation et qu'une majorité d'entre eux ressentent un niveau élevé de stress au travail et d'épuisement plus général. Ces problèmes sont aggravés par des discriminations fréquentes et des journées de travail excessivement longues, qui sont non seulement illégales mais aussi préjudiciables à la santé mentale et physique des jeunes.

Plus de la moitié des apprenti-e-s déclarent que leur entreprise n'a jamais été contrôlée. Ce manque de surveillance contribue à l'absence de régulation efficace des conditions de travail, permettant ainsi la perpétuation des abus et des mauvaises pratiques. Une meilleure régulation et une augmentation des contrôles sont nécessaires pour garantir des environnements de formation sûrs et justes.

L'intégration des perspectives des apprenti-e-s est cruciale pour développer des politiques de formation plus efficaces et inclusives. En écoutant et en tenant compte des expériences vécues par les jeunes, les décideurs peuvent identifier les véritables problèmes rencontrés durant l'apprentissage et concevoir des solutions qui répondent réellement à leurs besoins. Cela contribuera non seulement à améliorer la qualité de vie et de travail des apprenti-e-s, mais aussi à renforcer l'ensemble du système de formation professionnelle en Suisse.

En conclusion, les résultats de cette enquête soulignent l'urgence d'améliorer les conditions de formation des apprenti-e-s. Car avec plus de 200 000 personnes en apprentissage, il n'est pas

uniquement question de formation professionnelle, mais également de santé publique. Des actions immédiates et coordonnées sont nécessaires pour assurer que les jeunes en formation professionnelle bénéficient d'un environnement sain, respectueux et propice à leur développement professionnel et personnel, afin de protéger leur intégrité physique et psychique.